

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE
DE
GROSPIERRES

REGLEMENT GRAPHIQUE
Zone est



Juin 2024
Echelle 1 / 2500

Cadastre Millésime 1er janvier 2024
<https://cadastre.data.gouv.fr/>



| Numéro | Libellé | Bénéficiaire |
|--------|--|--------------|
| ER01 | Aire de stationnement, équipement public au centre bourg | Commune |
| ER02 | Aire de stationnement cimetière centre bourg | Commune |
| ER03 | Chemin piéton avec interface aménagée par rapport à la vigne | Commune |

- UA Zone urbaine village et hameau
- UB Zone urbaine à dominante résidentielle
- UE Zone urbaine équipement
- UI Zone urbaine économique
- UJ Zone urbaine jardin
- UT Zone urbaine tourisme
- A Zone agricole
- N Zone naturelle avec bâti existant
- Ng Zone naturelle golf L151-13
- Np Zone naturelle et forestière protégée L151-13
- Secteur orientation d'aménagement
- Emplacement réservé
- Zone inondable
- Secteur à programme de logement de mixité sociale L151-15
- Elément paysager zone humide L151-23
- Elément paysager arbre L151-23
- Elément paysager croix L151-19
- Elément paysager moulin L151-19
- Cavité R151-31

